



FEJ
FONDS
D'EXPÉRIMENTATION
POUR LA
JEUNESSE

***UNE STRATÉGIE ALTERNATIVE POUR
L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES
ÉTUDIANTS EN DIFFICULTÉ
Université de Polynésie Française***

**NOTE DE RESTITUTION FINALE
DU PORTEUR DE PROJET**

Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13
www.experimentation.jeunes.gouv.fr



INTRODUCTION

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets **APDOM n°3** lancé en 2012 par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère.

Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13
www.experimentation.jeunes.gouv.fr

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter le rapport d'évaluation remis au Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse par l'évaluateur du projet sur le site www.experimentation.jeunes.gouv.fr



FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET

Cette fiche doit tenir en une seule page et être remplie en utilisant le cadre suivant.

THÉMATIQUE : INSERTION PROFESSIONNELLE Numéro du projet APDOM3_4
LE DISPOSITIF EXPERIMENTÉ
Titre : Une stratégie alternative pour l'insertion professionnelle des étudiants en difficulté
Objectifs initiaux : Proposer des formations alternatives au système LMD pour les étudiants titulaires d'un baccalauréat professionnel, voire technologique, dans le but d'améliorer leur taux de réussite à l'université ainsi que leur insertion professionnelle à travers une meilleure adéquation entre l'offre et la demande de travail en Polynésie Française (PF).
Public(s) cible(s) : Deux groupes ciblés d'environ 25 nouveaux titulaires d'un baccalauréat professionnel (i.e. un groupe pour chacune des deux années universitaires 2012-2013 et 2013-2014).
Descriptif synthétique du dispositif expérimenté : Réorientation du public ciblé vers une formation professionnalisante menant à un Certificat Administratif (CP37) en fin de 1 ^{ère} année post-bac et un Titre Professionnel inscrit au RNCP - niveau III - Assistant de Gestion (CPn73) en fin de 2 ^{ème} année (seulement en 2013-2014)
Territoire(s) d'expérimentation : Tahiti (ville de Punaauia), Polynésie Française (PF)
Valeur ajoutée du dispositif expérimenté : Ce projet comble l'insuffisance de formations professionnalisantes (de type BTS ou DUT), et le manque de débouchés pour le public ciblé, dans un contexte de grave crise économique.
Partenaires techniques opérationnels : (1) Partenaires initialement visés dans la convention : CNAM (Conservatoire National des Arts et Métiers) et son antenne en Polynésie Française (PF). (2) Partenaires effectifs de l'expérimentation : idem
Partenaires financiers (avec montants): L'Université de Polynésie Française est la seule source de financement, avec le FEJ.
Durée de l'expérimentation : (1) Durée initiale : 19 mois (du 01/01/2013 au 31/07/2014, selon la convention). (2) Durée effective : 24 mois (2 années universitaires : 2012-2013 et 2013-2014)
LE PORTEUR DU PROJET
Nom de la structure : Université de Polynésie Française (UPF) Type de structure : Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel
L'ÉVALUATEUR DU PROJET
Nom de la structure : Pollen Conseil Type de structure : Structure privée.



PLAN DE LA NOTE DE RESTITUTION

Sommaire

	page
Introduction	5
I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation	7
<u>A. Objectifs de l'expérimentation</u>	7
<u>B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation (analyse quantitative et qualitative)</u>	8
1. Public visé	
2. Bénéficiaires directs	
2.1. Statistiques descriptives	
2.2. Analyse qualitative	
3. Bénéficiaires indirects	
II. Déroulement de l'expérimentation	11
<u>A. Actions mises en œuvre</u>	11
<u>B. Partenariats</u>	15
1. Partenaires opérationnels	
2. Partenaires financiers	
<u>C. Pilotage de l'expérimentation</u>	16
<u>D. Difficultés rencontrées</u>	16
III. Enseignements généraux de l'expérimentation	17
<u>A. Modélisation du dispositif expérimenté</u>	17
<u>B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif</u>	17
1. Public visé	
2. Actions menées dans le cadre du dispositif	
3. Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance	
4. Impacts sur la structure	
Conclusion	18
Annexes	

Introduction : contexte

L'Université de Polynésie Française (UPF) porte une responsabilité particulière vis-à-vis des populations de bacheliers appartenant aux milieux les plus modestes, pour lesquels elle est souvent le seul accès possible à l'enseignement supérieur et à un diplôme universitaire. De fait, elle accueille presque deux fois plus de titulaires de baccalauréats technologiques que les universités métropolitaines, et presque trois fois plus de titulaires de baccalauréats professionnels. Or, ces étudiants ont un taux d'absentéisme et d'échec important du fait de l'inadéquation entre leur niveau initial de connaissances et de compétences, et les exigences des formations de type LMD. Aussi, enregistre-t-elle des taux de réussite en licence beaucoup plus faibles qu'en métropole (moins de 30 % de passage de première année L1 à L2 à l'UPF par rapport à un taux de 40 % en métropole), accompagnés d'un grand nombre de sorties sans qualification.

Les étudiants non ou peu diplômés ont de grandes difficultés à trouver un emploi, notamment dans le contexte de crise économique conjoncturelle, depuis 2008, mais aussi structurelle, en Polynésie Française (PF). Ainsi, le taux de chômage a doublé entre 2007 et 2012, suite à la crise mondiale. Cependant, deux études de l'ISPF¹ démontrent que le taux de chômage pour les titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur était 4 fois moins élevé que pour les bacheliers en PF en 2007, et qu'il est resté 3 fois moins élevé que pour les bacheliers généraux en PF et 5 fois moindre que pour les bacheliers professionnels en 2012. Les statistiques du SEFI² montrent également que « *le nombre de postulants par offre d'emplois est nettement plus faible pour les niveaux de qualification élevée : pour les emplois de niveau Bac+5, on compte 9 postulants pour un poste en 2009, contre 26 pour les offres de Bac+2 et 49 pour les offres de niveau Bac* ».

Dans ce contexte, l'UPF a récemment intensifié ses efforts dans une stratégie de réussite en licence et d'insertion professionnelle, notamment en développant l'orientation active avant le baccalauréat, en mettant en place un suivi personnalisé de l'étudiant, en instaurant un contrôle continu intégral en L1, en expérimentant de nouveaux dispositifs (e.g. un semestre rebond pour les étudiants de première année de licence en difficulté), en décloisonnant des formations, en mettant en place une spécialisation progressive, en réduisant le nombre d'étudiants dans les groupes de TD et de TP, en améliorant la qualité de ses formations par une démarche d'assurance qualité, en généralisant l'évaluation des enseignements par les étudiants pour aider les enseignants à adapter leur pédagogie aux étudiants, en étoffant les activités du COSIP (Centre d'Orientation, de Stages et de l'Insertion Professionnelle), en le renforçant avec un bureau des stages, en analysant les nouvelles données collectées sur l'insertion professionnelle des diplômés, et enfin en optimisant les choix de formations et de leur contenu lors de l'élaboration du contrat quinquennal 2012-2016, pour atteindre des objectifs quantifiables de réussite en licence et d'insertion professionnelle.

¹ Institut de la Statistique de Polynésie Française, « Le diplôme, un passeport pour l'emploi », Points Forts de la Polynésie Française, n° 3-2011, disponible sur : www.ispf.pf

Institut de la Statistique de Polynésie Française, « Le taux de chômage double entre 2007 et 2012 », Points Forts de la Polynésie Française, Études, n° 6-2014, disponible sur : www.ispf.pf

² Service de l'Emploi, de la Formation, et de l'Insertion professionnelles de la Polynésie Française, www.sefi.pf

Cependant, les étudiants titulaires de baccalauréats professionnels inscrits à l'université plutôt par défaut (insuffisance de BTS, absence de DUT, manque de débouchés professionnels en PF, ...) que par choix, n'ont que très peu de chances d'obtenir une licence (0% en 2011) ou même de réussir leur première année (< 1 %), malgré tous les dispositifs d'aide à la réussite mis en place à l'UPF.

Ces étudiants titulaires de baccalauréats professionnels ont donc besoin de formations professionnalisantes courtes, spécifiquement adaptées à leur niveau initial de connaissances et de compétences, ainsi qu'aux besoins sur le marché du travail local, pour une meilleure insertion.

En effet, la première étude de l'ISPF (2011) atteste d'une forte inadéquation entre la demande et l'offre de travail en Polynésie Française : *« il existe des distorsions entre la demande des entreprises sur le marché du travail polynésien et l'offre de qualification de la main d'œuvre; elles ont pour conséquence de contraindre les jeunes à accepter des emplois qui ne sont pas en adéquation avec leur formation (déclassement). La question des débouchés aux cursus de formation proposés localement est donc un enjeu pour réduire l'étendue de cette inadéquation professionnelle et le taux de chômage des jeunes. »*

Une autre étude de l'AFD ³ analyse l'inadéquation de l'offre de formation professionnelle aux besoins en compétences des secteurs dans les DOM, et suggère un développement de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences au niveau des territoires, ou du moins d'un schéma d'orientation de la formation professionnelle en tenant compte des débouchés locaux.

En l'absence de schéma stratégique de développement économique et de formation professionnelle en Polynésie Française, due notamment à une forte instabilité politique (une douzaine de gouvernements depuis 2004), l'UPF a développé sa propre analyse des besoins sur le marché du travail local, à l'aide d'entretiens menés avec des chargés d'études (ISPF, SEFI, ...) et de hauts responsables du secteur privé (MEDEF, ...) ou public, pour déterminer les ajustements de sa carte de formations pour optimiser l'insertion professionnelle de ses étudiants. En particulier, l'UPF a activement contribué à l'orientation 6 (« Améliorer la formation et l'insertion des jeunes Polynésiens ») du PASE (Plan d'Action Stratégique de l'État). **Cet ensemble de concertations et de réflexions a permis d'élaborer des critères précis pour proposer des alternatives aux étudiants titulaires d'un baccalauréat professionnel, voire technologique.**

³ Agence Française de Développement, « Quelle formation professionnelle pour quel développement dans les DOM ? », 2012

I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation

A. Objectifs de l'expérimentation

L'expérimentation vise à proposer des formations alternatives au système LMD pour les étudiants titulaires d'un baccalauréat professionnel en Polynésie Française (PF) dans le but d'améliorer leur taux de réussite à l'université ainsi que leur insertion professionnelle à travers une meilleure adéquation entre l'offre et la demande de travail en PF.

L'UPF a mis en place des formations professionnalisantes en collaboration avec le CNAM. A cette fin, une convention fixant les modalités de délivrance d'un de ces certificats professionnelles (CP37 : « assistant administratif ») a été établie pour 2012-2013, puis renouvelée en 2013-2014 grâce au soutien du FEJ, étant donné les difficultés budgétaires en cette période de crise économique, que rencontre le gouvernement de la Polynésie Française, dont les subventions aux deux établissements sont minimales. Ainsi, des formations menant à des diplômes habilités du CNAM, tels qu'un certificat professionnel de niveau Bac+1 (e.g., CP37 : « assistant administratif »), et un titre professionnel inscrit au RNCP niveau III (e.g., CPn73 : « assistant de gestion ») de niveau Bac+2, ont été proposées à un groupe d'étudiants néo-bacheliers professionnels, reconnus par des tests d'évaluation en tout début de première année de licence, pour ne pas posséder les connaissances de base pour suivre un cursus LMD, mais faisant preuve de motivation pour réussir. Ces formations professionnalisantes devraient permettre aux lauréats de trouver un emploi dans les entreprises, dans les services territoriaux ou dans la fonction publique communale en PF.

D'ailleurs, une enquête annuelle sur le suivi des diplômés d'une licence à l'UPF (source : Bilan 2011-2012 du Centre d'Orientation, de Stages, et d'Insertion Professionnelle de l'UPF) montre qu'après 6 mois, 18 mois et 30 mois, le pourcentage de nos diplômés (pour 3 cohortes) en recherche d'emploi est remarquablement stable entre 11% et 12%, alors que le taux de chômage en Polynésie Française a doublé depuis le début de la crise de 2008 pour atteindre 21,7% en 2012 (cinquième année de récession consécutive), et que le taux de chômage des jeunes polynésiens de 20 à 24 ans dépasse désormais 50%. Cela confirme bien les études de l'ISPF (2011, 2014) qui démontrent que les diplômés d'un premier cycle universitaire ont une probabilité 4 fois plus élevée de trouver un emploi que les titulaires d'un baccalauréat. Les étudiants volontaires pour ces formations professionnalisantes seront néanmoins en grande majorité titulaires d'un baccalauréat professionnel, dont le taux de réussite en licence est presque nul. Un des objectifs du projet est donc de réduire le taux de recherche d'emploi de ces étudiants de moitié, pour atteindre environ 25%, au lieu des 52% de taux de chômage parmi les jeunes polynésiens de 20 à 24 ans.

D'autres diplômes pourraient s'ajouter au cours du temps, en fonction des débouchés professionnels possibles en Polynésie française. Il serait également envisagé de proposer à l'accréditation par le CNAM d'autres formations élaborées à partir d'unités d'enseignement existantes mais recombinaisonnées pour répondre aux besoins du marché du travail, notamment des formations en alternance/apprentissage. Ces formations professionnelles apporteraient une réponse précise et ciblée au problème d'insertion professionnelle dans un contexte de crise économique, où les exigences des employeurs en termes de compétences s'accroissent toutefois chaque année.

B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation (analyse quantitative et qualitative)

1. Public visé

L'expérimentation APDOM3_4 s'adressait aux nouveaux étudiants de première année qui étaient titulaires de baccalauréats professionnels, voire technologiques en 2012 et en 2013, qui statistiquement, n'ont que très peu de chances d'obtenir une licence (0% en 2011) ou même de réussir leur première année (4%), malgré les nombreux dispositifs d'aide à la réussite mis en place à l'UPF. Ces étudiants avaient donc besoin de formations professionnalisantes courtes, tels que CP37 et CPn73 mentionnées ci-dessus, spécifiquement adaptées à leur niveau initial de connaissances et de compétences, ainsi qu'aux besoins sur le marché du travail local, pour une meilleure insertion professionnelle. Le nombre de bénéficiaires prévus initialement était de 24 étudiants par an pendant deux ans.

2. Bénéficiaires directs

2.1. Statistiques descriptives

Les bénéficiaires de la première phase de l'expérimentation (2012-2013) étaient 24 nouveaux étudiants de première année à l'UPF, titulaires de baccalauréats professionnels (20, dont 16 spécialisé en secrétariat, 3 en comptabilité, et 1 en vente) ou technologiques (4 STG) en 2012, qui s'étaient inscrits à l'université plutôt par défaut (insuffisance de BTS, absence de DUT, manque de débouchés professionnels en PF, ...) que par choix. En fait, 25 étudiants ont été sélectionnés parmi un groupe initial de 273 étudiants, après une présélection basée sur un test écrit d'évaluation (QCM) administré à 600 primo-entrants de L1 lors de la rentrée du 27 août 2012, puis une sélection finale basée sur un entretien oral pour évaluer la motivation des candidats volontaires. Un des 25 étudiants initialement sélectionnés a rapidement changé d'avis et a renoncé à bénéficier de la formation offerte pour obtenir un certificat professionnel CP37 (« assistant administratif »).

Seuls 10 de ces étudiants ont complété la formation et ont été admis dans une formation professionnalisante de seconde année, CP47 (« assistant manager »), pour l'année universitaire 2013-2014. Étant donné ce taux de décrochage plus élevé que prévu lors de la première année, le nombre de nouveaux bénéficiaires de la formation CP37 (« assistant administratif ») lors de la seconde année de l'expérimentation (année universitaire 2013-2014) a été augmenté à 34 (après sélection) au lieu de 24 initialement prévu. De plus, la sélection de ce second groupe a été modifiée : après une première sélection basée sur un test d'évaluation et un entretien à la rentrée, le nombre de candidats volontaires étant trop faible, une nouvelle sélection basée sur un entretien de tous les bacheliers professionnels (option secrétariat ou commerce) a permis de détecter ces 34 étudiants motivés pour suivre et réussir cette formation d'assistant administratif. Le nombre total de bénéficiaires de la seconde phase de l'expérimentation (2013-2014) était donc de 44 = 10 + 34 étudiants.

Restitution du porteur de projet
Annexe 1 - Public visé par l'expérimentation
Nombre et caractéristiques des bénéficiaires et territoire d'intervention

Numéro du projet	APDOM3_4	Nom de la structure porteuse de projet	UPF	
	Bénéficiaires entrés l'année 1	Bénéficiaires entrés l'année 2	Bénéficiaires entrés l'année 3	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action				
Jeunes	24	34		58
Adultes	0	0		0
Nombre total de bénéficiaires	24	34		58

			Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques			
1. Jeunes			
Âge			
Moins de 6 ans			
6-10 ans			
10-16 ans			
16-18 ans			
18-25 ans			58
Autres : (préciser)			
Autres : (préciser)			
Situation			
Elèves en pré-élémentaire			
Elèves en élémentaire			
Collégiens			
Lycéens en LEGT			
Lycéens en lycée professionnel			
Jeunes apprentis en CFA			
Étudiants du supérieur			58
Demandeurs d'emploi			
Actifs occupés			
Autres : (préciser)			
Autres : (préciser)			
Niveau de formation			
Infra V			
Niveau V			
Niveau IV			58
Niveau III			
Niveau II			
Niveau I			
Sexe			
Filles			58
Garçons			0
2. Adultes			
Qualité			
Parents			
Enseignants			
Conseillers d'orientation-psychologues			
Conseillers principaux d'éducation			
Conseillers d'insertion professionnelle			
Animateurs			
Éducateurs spécialisés			
Autres : (préciser)			
Autres : (préciser)			

		Réalisation
Autre information concernant les bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif		
1. Les jeunes bénéficiaires sont-ils inscrits et suivis par la mission locale (ML) ?		
Oui, tous les bénéficiaires directs sont inscrits et suivis par la ML Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML	Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML	
Echelle et territoire d'intervention de l'action mise en place		
1. L'action que vous menez dans le cadre de cette expérimentation est-elle à l'échelle :		
Communale (une ou plusieurs communes dans un même département) Départementale (un ou plusieurs départements dans une même région) Régionale (une seule région) Inter-régionale (2 et 3 régions) Nationale (plus de 3 régions) ?	Régionale	
2. Votre territoire d'intervention inclut-il des quartiers politique de la ville ?		
Oui, la totalité de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Oui, une partie de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Non, mon territoire d'intervention n'inclut pas de quartiers politique de la ville	Oui, une partie de mon territoire	

Remarques : il n'existe pas de Mission Locale en Polynésie Française, mais le COSIP (Centre d'Orientation, de Stages, et d'Insertion Professionnel) de l'Université de Polynésie Française (UPF) joue un rôle similaire et important pour ses étudiants, en particulier pour les jeunes bénéficiaires du dispositif.

2.2. Analyse qualitative

L'assiduité des étudiants à la formation de première année (CP37) a fortement conditionné leur réussite. Ainsi, les 10 étudiants sur les 24 inscrits en 2012-2013 qui ont suivi tous les cours et ont passé tous les examens ont réussi à obtenir des notes suffisantes pour être admis en seconde année (CPn73) en 2013-2014. De même, une quinzaine d'étudiants sur les 34 inscrits en première année en 2013-2014 qui ont suivi tous les cours et ont passé tous les examens ont réussi à valider leur certificat CP37.

Cette expérimentation a permis de mieux appréhender les problèmes et les motivations des étudiants titulaires d'un baccalauréat professionnel, qui représentaient entre 20% et 30% des nouveaux bacheliers primo-entrants à l'UPF en 2012 et 2013. En leur offrant des enseignements plus adaptés à leurs cursus scolaire, elle leur a permis de développer des connaissances et des compétences qui leur seront utiles pour leur insertion professionnelle.

3. Bénéficiaires indirects

L'UPF et le CNAM ont renforcé leur collaboration pédagogique, et la gestion financière de l'antenne du CNAM en Polynésie Française a été confiée à l'UPF à partir de janvier 2014.

II. Déroulement de l'expérimentation

A. Actions mises en œuvre

En juillet et août 2012, une analyse préliminaire du marché du travail de Polynésie Française avait permis de déterminer les secteurs porteurs d'emplois, et d'identifier les certifications professionnelles du CNAM qui offraient la meilleure adéquation entre l'offre et la demande de travail en Polynésie Française. Il avait été décidé et notifié dans une convention entre l'UPF et le Centre Régional Associé du CNAM à Tahiti (CRA-CNAM) qu'une formation menant au certificat professionnel CP37 (« assistant administratif ») serait offerte à un groupe de 25 à 30 néo-titulaires d'un baccalauréat professionnel inscrits en L1 à l'UPF à la rentrée de l'année universitaire 2012-2013.

Le 27 août 2012, un test écrit d'évaluation sous forme de Questions à Choix Multiples (QCM) a été administré à environ 600 primo-entrants de L1. Ce test psychométrique était composé de 20 QCM de culture générale (français, logique, orientation) commun à tous les étudiants, et de 20 QCM disciplinaires, spécifiques aux étudiants de chaque filière. Puis, les résultats de ces tests ont été analysés pour aider ces étudiants dans un processus d'orientation active, avec l'aide du chargé d'orientation au COSIP (Centre d'Orientation, de Stages et de l'Insertion Professionnelle), mais aussi pour présélectionner des bacheliers professionnels, voire technologiques, avant une sélection finale basée sur un entretien oral par le vice-président de la commission des études et de la vie étudiante (VP-CEVE) pour évaluer la motivation des candidats volontaires. Un des 25 étudiants initialement sélectionnés a rapidement changé d'avis et a renoncé à bénéficier de la formation offerte.

Le 22 octobre 2012, 24 étudiants ont donc commencé à suivre les cours du CP37, dans la semaine suivant les vacances universitaires du premier semestre et se sont terminés le 29 mars 2013, pour laisser le temps aux étudiants d'effectuer leur stage. Les cours n'ont pas pu commencer plus tôt à cause de l'ouverture administrative tardive (1er octobre) du CRA-CNAM. Ce problème a été résolu l'année suivante, puisque les enseignants vacataires rémunérés par le CNAM, qui a reçu une subvention de la part de l'UPF, dont une grande partie a été financée par le FEJ, ont été recrutés avant les vacances annuelles du CNAM pour qu'ils puissent assurer leur cours dès l'ouverture du campus de l'UPF en août 2013. Ainsi, la collaboration étroite entre les responsables de l'UPF et du CNAM et l'efficacité de leurs assistants respectifs ont permis une excellente gestion de ce dispositif d'aide à la réussite, sans difficultés majeures, et un suivi personnalisé des étudiants volontairement inscrits dans ce programme pendant l'année 2012-2013.

Au 30 juin 2013, 14 étudiants (56% de l'effectif initial) ont commencé leur stage, et passé leurs examens. Les épreuves de rattrapage se sont déroulées en juillet 2013, et la soutenance du stage a eu lieu le 9 août 2013. Le comité de suivi a ensuite évalué l'ensemble des notes de ces étudiants présents à tous les examens, et jugé que 10 étudiants sur les 24 inscrits (soit un taux de 42% de réussite) étaient autorisés à poursuivre ce programme en seconde année, pour tenter d'obtenir un titre professionnel inscrit au RNCP niveau III (CPn73, « assistant de gestion ») en 2013-2014.

Néanmoins, avant que l'ensemble des notes soient connus, tous les étudiants assidus dans cette première année d'études pour obtenir un certificat professionnel CP37 (« assistant administratif ») ont exprimé le désir de poursuivre une seconde année d'études en vue d'obtenir un titre professionnel inscrit au RNCP (niveau III) CPn73 (« assistant de gestion »), ou de tenter de nouveau une première année de licence à l'université si leurs résultats n'étaient pas suffisants pour être acceptés en seconde année d'études CPn73. Cela démontre que le suivi personnalisé dans ce programme peut non seulement augmenter le taux de réussite (42% vs. 0,55% en première année de licence pour des bacheliers professionnels comparables), mais aussi le niveau de motivation des étudiants y participant.

Le 26 août 2013, les nouveaux étudiants de L1 ont passé un test d'évaluation général et disciplinaire identique à celui de l'année dernière, pour pouvoir comparer l'évolution du niveau des bacheliers d'une année à l'autre. Sur la base des résultats de ce test, 114 étudiants ont été présélectionnés pour avoir obtenu moins de 40% de réponses correctes. Ces étudiants ont été convoqués le lendemain par le vice-président de la commission des études et de la vie étudiante (VP-CEVE) pour un entretien de sélection finale dans les jours suivants. Cependant, un nombre trop faible (15) d'étudiants réellement motivés pour poursuivre cette formation, a incité le comité de pilotage à élargir l'échantillon de présélection à tous les bacheliers professionnels tertiaires, et à convoquer une quarantaine d'étudiants motivés pour un entretien de sélection. Le 4 septembre, suite à cette nouvelle série d'entretiens de sélection, 37 étudiants ont été sélectionnés pour suivre la formation CP37 en 2013-2014.

Le 3 septembre 2013, la formation CPn73 de 2^{ème} année (« assistant manager ») a débuté avec les 10 étudiants qui avaient réussi leur 1^{ère} année (CP37). Cependant, 2 étudiants ont rapidement abandonné cette formation à cause de sérieuses difficultés familiales. Les 8 autres étudiants ont suivi les cours avec motivation et ont tous réussi à valider leur année. Pour information, la formation CPn73, dont l'habilitation au RNCP n'a été obtenue que le 19 novembre 2013, a remplacé dans la carte de formations du CNAM la formation DIE26, qui était identique à l'exception de deux cours de comptabilité obligatoires dans CPn73, qui ont été intégrés rapidement dans le nouveau cursus une fois cette modification connue.

Le 10 septembre 2013, la formation CP37 de 1^{ère} année (« assistant administratif ») a démarré avec 37 étudiants. Cependant, 3 étudiants ont rapidement abandonné cette dernière formation à cause de sérieuses difficultés familiales. La modification de l'objectif quantitatif et du processus de sélection pour la formation CP37, ainsi qu'un effort de suivi personnalisé pour les étudiants de cette nouvelle année universitaire d'expérimentation en semble avoir porté ses fruits, avec un taux de présence en cours qui avoisinait 80% au premier semestre 2013-2014.

Au 30 juin 2014, 15 étudiants (44% de l'effectif initial) ont commencé leur stage, et passé leurs examens. Les épreuves de rattrapage se sont déroulées en juillet 2014, et une première réunion de préparation de rapport d'expérience professionnelle a eu lieu début août 2014, avec une date limite du 15 septembre pour terminer ces rapports.

Néanmoins, les pré-rapports soumis début septembre n'étant pas de qualité suffisante, le comité de suivi a demandé aux étudiants d'améliorer leurs rapports en leur donnant de

nouveaux conseils, et de rendre des rapports de bonne qualité le 15 octobre 2014. Selon une première estimation des rapports reçus et des notes obtenues, il semble que seulement 11 étudiants sur les 34 étudiants assidus (soit un taux de 42% de réussite) puissent valider leur première année. Il est fort probable que l'annonce en juin de la fin du programme financé par le FEJ, et la non-ouverture du cursus de seconde année menant au un titre professionnel inscrit au RNCP niveau III (CPn73, « assistant de gestion ») en 2014-2015, faute d'avoir obtenu un autre cofinancement pouvant permettre de l'offrir, ait découragé des étudiants, considérant que le certificat professionnel CP37 n'est pas un diplôme d'État contrairement au titre professionnel CPn73, d'où une insertion professionnelle beaucoup plus difficile. D'ailleurs, certains de ces étudiants se sont immédiatement réinscrits en première année de licence en août 2014 en privilégiant cette formation reconnue plutôt que de terminer leur formation CP37 pour ensuite chercher un emploi sur un marché du travail en crise.

L'objectif final de ce projet était d'effectuer un suivi des étudiants du programme, d'abord au niveau de leurs études, ce qui a été fait par l'évaluateur et un peu dans ce rapport, mais aussi au niveau de leur insertion professionnelle. Étant donné que la très grande majorité des étudiants qui ont réussi leur première année CP37 ont préféré poursuivre leurs études, soit en CPn73 en 2013-2014, soit en licence économie-gestion en 2014-2015, très peu d'entre eux ont cherché un emploi, et ce suivi de leur parcours professionnel ne pourra être effectué que pendant les prochains mois pour les 8 étudiants ayant réussi à obtenir leur titre professionnel CPn73 très récemment. Néanmoins, l'évaluation indépendante, qui est basée sur des entretiens compréhensifs avec un échantillon varié d'étudiants, pourra apporter des conclusions intéressantes concernant la montée en connaissances et en compétences de ces étudiants ainsi que les projets des autres étudiants n'ayant pas pu poursuivre leur cursus professionnalisant en 2014-2015.

En tout cas, une rapide analyse quantitative et comparative, qui a récemment été effectuée par le VP-CEVE de l'UPF, a révélé quelques faits intéressants :

- Le taux de réussite en 1^{ère} année (CP37) de la formation professionnalisante du CNAM (42% = 10/24), est 77 fois plus élevé en 2012-2013 que le taux de réussite de leurs camarades bacheliers professionnels qui ont choisi de rester en 1^{ère} année de licence à l'UPF (0,55% = 1/183).
- Le taux de réussite en 2^{nde} année (CPn73) du CNAM est de 80% (= 8/10) parmi les étudiants inscrits, et 100% (= 8/8) parmi les étudiants présents en 2013-2014.
- Le taux de réussite estimé en 1^{ère} année (CP37) du CNAM (32% = 11/34), est 51 fois plus élevé en 2013-2014 que le taux de réussite de leurs camarades bacheliers professionnels qui sont restés en 1^{ère} année de licence à l'UPF (0,63% = 1/158).

Restitution finale du porteur de projet
Annexe 2 - Calendrier de déroulement de l'expérimentation - Actions mises en œuvre

Numéro du projet	Description synthétique de chaque action	Durée en mois	Ressources humaines mobilisées			Ressources matérielles mobilisées		
			Effectifs	ETP	Type de personnel concerné (qualifications)	Achats	Prestations de services	Autre (préciser)
1. Préparation du projet	<i>Juillet-Août 2012</i>							
Action n°1	Identifier les certifications professionnelles du CNAM dans les domaines porteurs d'emplois, en rapport avec les connaissances, aptitudes et compétences acquises par des étudiants de l'UPF, titulaires de baccalauréat professionnels.	1	1		VP-CEVE (Vice-Président de la Commission des Etudes et de la Vie Etudiante) avec l'aide de l'équipe du COSIP (Centre d'Orientation, de Stages et de l'Insertion Professionnelle) à l'UPF			
Action n°1A	<i>Analyser plus finement le marché du travail de PF en continu, avec l'aide de l'ISPF, du SEFI, du MEDEF, etc., pour déterminer les secteurs porteurs d'emplois;</i>	0,5	1					
Action n°1B	<i>Identifier les certifications professionnelles du CNAM qui offrent la meilleure adéquation entre l'offre et la demande de travail en Polynésie Française ;</i>	0,5	1					
2. Mise en œuvre du projet	<i>Août 2012-Juillet 2013 (1ère année universitaire) ; Août 2013-Juillet 2014 (2ème année universitaire)</i>					Imprimante		
Action n°2	Sélectionner un groupe de candidats potentiels à la rentrée, les inciter à se réorienter vers ces formations professionnalisantes, et favoriser leur réussite dans les formations choisies, en collaboration avec le CNAM.				VP-CEVE (96 HETD par an) et Assistante au VP-CEVE à l'UPF (mi-temps)			
Action n°2A	<i>Élaborer une série de tests d'évaluation de connaissances, d'aptitudes et de compétences acquises par les étudiants de l'UPF, néo-titulaires de baccalauréat professionnel ;</i>	1	2					
Action n°2B	<i>Mettre en œuvre ces tests le jour de la rentrée et analyser les résultats ;</i>	0,5+0,5	2					
Action n°2C	<i>Conduire des entretiens-conseils individuels avec les candidats potentiels pour les inciter à se réorienter vers les certifications en rapport avec leurs connaissances, aptitudes et compétences acquises ;</i>	1+1	2					
Action n°2D	<i>Organiser les unités d'enseignement des formations du CNAM choisies, sélectionner les enseignants, gérer les contrôles de connaissances, et surtout apporter un suivi personnalisé des étudiants inscrits pour améliorer leur réussite universitaire et professionnelle.</i>	9+9	2			Rémunération à un vacataire (UE de C2I) et Subvention au CNAM pour heures d'enseignement	Mise à disposition gratuite de biens et prestations (location salles)	
3. Achèvement du projet	<i>Août 2013 (fin de la 1ère année universitaire) et Août 2014 (fin de la 2ème année universitaire)</i>							
Action n°3	Tester l'efficacité de ce projet, au niveau du taux de réussite des étudiants dans ces formations, et au niveau de leur insertion professionnelle.				VP-CEVE (96 HETD par an) et Assistante au VP-CEVE à l'UPF (mi-temps)			
Action n°3A	Effectuer un suivi des étudiants inscrits volontairement dans ce programme, d'abord au niveau de leurs études, puis au niveau de leur insertion professionnelle ;	1	2					
Action n°3B	Analyser qualitativement ce suivi pour tester l'efficacité du dispositif.	1	2					

B. Partenariats

1. Partenaires opérationnels

Nom de la structure partenaire	Type de structure partenaire	Rôle dans l'expérimentation
Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM) et antenne en Polynésie Française (PF)	Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel	Dispenser des enseignements pour les deux formations de l'expérimentation (CP37 ; CPn73), assurer les suivis de stage, et participer au comité de suivi

L'UPF et le CNAM ont renforcé leur collaboration pédagogique, et la gestion financière de l'antenne du CNAM en Polynésie Française a été confiée à l'UPF à partir de janvier 2014. Une dynamique partenariale est attendue pour offrir des formations professionnalisantes adaptées au marché du travail polynésien ainsi qu'aux différents bacheliers de Polynésie.

2. Partenaires financiers

L'UPF ne reçoit aucun cofinancement autre que celui du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse et ses fonds propres. En effet, la Collectivité d'Outre-mer qu'est la Polynésie Française subit une crise économique et budgétaire très sérieuse depuis 2008, et ne subventionne que très peu (<5%) le maigre budget de notre « petite » université (environ 3000 étudiants, d'où des économies d'échelle très faibles). A titre de comparaison, les collectivités territoriales financent en moyenne 25% du budget des universités françaises de métropole (« Repères et références statistiques », 2012). Le financement du projet par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse (FEJ) a donc été fondamental, mais n'a eu aucun effet positif ou négatif pour obtenir des financements complémentaires. Ce financement du FEJ a permis de verser une grande partie de la subvention d'équilibre à l'agence du CNAM en Polynésie Française, correspondant aux frais d'inscription du CNAM-Paris, aux coûts d'enseignement des U.E. obligatoires, ainsi qu'aux dépenses pour le suivi du stage d'application. Il est utile de préciser que ce projet est donc un effort financier important de la part de l'UPF pour proposer des formations alternatives au système LMD pour les étudiants à haut risque d'échec, dans l'optique d'améliorer leur insertion professionnelle à travers une meilleure adéquation entre l'offre et la demande de travail en Polynésie.

Financements	Part de ces financements dans le budget total de l'expérimentation (hors évaluation)
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse	47%
Cofinancements extérieurs à la structure	0%
Autofinancement (UPF)	53%

C. Pilotage de l'expérimentation

Une convention de partenariat a défini les modalités de coopération entre l'antenne du CNAM en Polynésie Française (le CRA-Papeete en 2013) et l'UPF, et de pilotage de l'expérimentation, afin de permettre à des étudiants de l'université d'acquérir une qualification professionnelle.

En particulier, le CNAM s'est engagé à organiser et dispenser les enseignements obligatoires, ainsi qu'à assurer le suivi des étudiants en stage. L'UPF s'est engagé à assurer la préparation au C2i, niveau 1 (DNF001), et à proposer aux étudiants la possibilité de passer la certification. En outre, l'UPF offre toutes facilités en termes de logistique (reprographie, mise à disposition de salle) pour l'ensemble des enseignements. Le CNAM Paris est responsable de la délivrance du CP37 « assistant administratif » et du CPn73 « assistant de gestion ». L'UPF fournit à cet effet les résultats obtenus par les étudiants à l'UE optionnelle C2i, niveau 1.

Un comité de suivi, comprenant le Vice-président de la Commission des Études et de la Vie Étudiante (VP-CEVE) et un enseignant de l'UPF, ainsi que le directeur et le responsable de la formation CP37 du CNAM, est constitué. Il a pour mission de veiller au bon fonctionnement du dispositif, et d'en assurer l'évaluation. Les membres de ce comité se sont réunis ou ont communiqué entre eux pour coordonner leurs actions en moyenne une fois par mois pendant les 24 mois de l'expérimentation.

Une transition a été opérée fin 2013 entre le Centre Régional Associé du CNAM à Papeete (CRA-Papeete), responsable de l'antenne du CNAM en Polynésie Française et le CNAM-Polynésie, dont la gestion du budget a été confiée à l'UPF à partir du 1er janvier 2014.

<u>Restitution finale du porteur de projet</u> <u>Annexe 3 - Liste des outils développés dans le cadre de l'expérimentation</u>					
Numéro du projet	APDOM3_4				
Nom de l'outil	Fonction (préciser si ce sont des outils de pilotage, de suivi, de communication, de formation, de sensibilisation, etc.)	Utilisateurs ou destinataires	Format (papier, électronique, etc.)	Transférable en dehors de l'expérimentation (oui/non)	
1	Questionnaires (QCM)	Outil d'évaluation du niveau des étudiants	Etudiants primo-entrants en L1	Papier	non (spécifique)
2	Lettre d'engagement moral envers le programme	Outil de sensibilisation aux objectifs du programme	Etudiants volontaires du programme	Papier	non (spécifique)

D. Difficultés rencontrées

Aucun problème particulier n'est à reporter.

III. Enseignements généraux de l'expérimentation

A. Modélisation du dispositif expérimenté

Le dispositif expérimenté vise à proposer des formations alternatives au système LMD pour les étudiants titulaires d'un baccalauréat professionnel, voire technologique, en Polynésie Française, dans le but d'améliorer leur taux de réussite à l'université ainsi que leur insertion professionnelle à travers une meilleure adéquation entre l'offre et la demande de travail en Polynésie Française, qui connaît une crise économique sans précédent depuis 2008.

L'intérêt et l'originalité du projet résident dans la collaboration de l'UPF avec le CNAM, qui représente un gage de haute qualité au niveau des formations professionnalisantes auprès des employeurs locaux. La convention cadre entre l'UPF et le CNAM permet également l'élaboration dans le futur d'autres formations élaborées à partir d'unités d'enseignement existantes mais recombinaison pour répondre aux besoins du marché du travail, en fonction des débouchés professionnels possibles en Polynésie française.

Ce projet s'inscrit donc dans les objectifs de la charte nationale signée en janvier 2012 entre le CNAM et la CPU. Cette charte « favorise le rapprochement et la coopération entre les 28 centres régionaux du CNAM et les universités ... Elle vise plus particulièrement à : favoriser une meilleure connaissance des offres de formation et de services du CNAM et des universités ; permettre la recherche systématique d'une complémentarité et/ou d'actions conjointes dans le cadre du service public régional de formation professionnelle pour adultes; encourager la mutualisation et la synergie des ressources pédagogiques. »

En termes de modélisation, trois étapes peuvent être distinguées :

1. Le repérage des étudiants en difficulté et motivés pour une réorientation.
2. Le choix et la mise en œuvre des formations du CNAM en adéquation avec les besoins du marché du travail et avec les compétences initiales des étudiants repérés.
3. Le financement pérenne pour éviter une rupture dans les projets des étudiants.

B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif

Le taux de chômage estimé est d'environ le double de celui de la métropole, mais certaines causes du malaise économique sont similaires, malgré des spécificités polynésiennes importantes, telles que les proportions beaucoup plus élevées de bacheliers professionnels et technologiques qu'en métropole, et les plus faibles subventions de la Collectivité d'Outre-Mer de Polynésie Française à l'université par rapport aux subventions des régions aux universités métropolitaines. Les causes communes du chômage des bacheliers professionnels sont par exemple, l'insuffisance de formations professionnalisantes (de type BTS), le manque de débouchés professionnels dans un contexte de crise économique, qui génère malheureusement une mauvaise orientation (par défaut) des titulaires de baccalauréat professionnel, vers un parcours en licence à l'université, alors que les résultats de leurs tests d'évaluation et leur taux de réussite très faibles démontrent un trop faible niveau de connaissances, d'aptitudes, et de compétences pour réussir dans le système LMD. Les enseignements de ce projet sont aisément généralisables dans les autres universités, en collaboration avec le CNAM, dans l'optique de la charte précitée.

Conclusion

Il existe une importante inadéquation entre l'offre de formations professionnalisantes, telles que des BTS trop peu nombreux, et la demande pour ces formations, notamment à cause du pourcentage très élevé de titulaires d'un baccalauréat professionnel (ou technologique) en Polynésie française. Ainsi, ces nouveaux bacheliers s'inscrivent très souvent à l'UPF par défaut, faute d'avoir été admis dans un des BTS sélectifs et trop peu nombreux. Par exemple, 27% des primo-entrants à l'UPF en 2012-2013 sont titulaires d'un baccalauréat professionnel, par rapport à un taux de 4% en métropole.

Ce projet, intitulé « UNE STRATÉGIE ALTERNATIVE POUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES ÉTUDIANTS EN DIFFICULTÉ » vise à proposer des formations alternatives au système LMD pour les étudiants titulaires d'un baccalauréat professionnel, voire technologique, dans le but d'améliorer leur taux de réussite à l'université, ainsi que leur insertion professionnelle à travers une meilleure adéquation entre l'offre et la demande de travail en Polynésie Française.

Suite à la première année d'expérimentation en 2012-2013, 10 étudiants sur les 24 inscrits en CP37 ont été autorisés à poursuivre leur cursus l'année suivante. **Leur taux de réussite en 1^{ère} année de la formation professionnalisante du CNAM (42%), est 77 fois plus élevé en 2012-2013 que le taux de réussite de leurs camarades bacheliers professionnels qui ont choisi de rester en 1^{ère} année de licence à l'UPF (0,55%).**

Parmi ces 10 étudiants, 2 ont abandonné avant même le début des cours de la seconde année, à cause de difficultés familiales et/ou budgétaires, une cause courante d'échec en Polynésie Française, mais les 8 autres étudiants ont tous validé tous leurs cours et obtenu un titre professionnel inscrit au RNCP niveau III (CPn73, « assistant de gestion »). **Ainsi, le taux de réussite en 2^{nde} année du CNAM est de 80% parmi les étudiants inscrits, et 100% parmi les étudiants présents au début de l'année 2013-2014.**

Cette seconde année d'expérimentation en 2013-2014 a également permis à 11 étudiants sur les 34 nouveaux bacheliers professionnels d'obtenir le certificat professionnel CP37. **Leur taux de réussite en 1^{ère} année de la formation professionnalisante du CNAM (32%), est 51 fois plus élevé en 2013-2014 que le taux de réussite de leurs camarades bacheliers professionnels qui ont choisi de rester en 1^{ère} année de licence à l'UPF (0,63%).**

La grande majorité des étudiants qui ont réussi leur première année CP37 ont préféré poursuivre leurs études, soit en CPn73 en 2013-2014, soit en licence économie-gestion en 2014-2015, et très peu d'entre eux ont cherché un emploi. Dans ces conditions, un suivi de leur parcours professionnel ne pourra être effectué que pendant les prochains mois et années, pour savoir si ces formations professionnalisantes du CNAM ont atteint leur objectif d'augmenter significativement l'insertion professionnelle en Polynésie Française.

Annexes

- **Tableau 1 sur les publics**
- **Tableau 2 sur les actions**
- **Tableau 3 sur les outils développés dans le cadre de l'expérimentation**

Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative

Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13
www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse

Restitution du porteur de projet
Annexe 1 - Public visé par l'expérimentation
Nombre et caractéristiques des bénéficiaires et territoire d'intervention

Numéro du projet	APDOM3_4	Nom de la structure porteuse de projet	UPF		
	Bénéficiaires entrés l'année 1	Bénéficiaires entrés l'année 2	Bénéficiaires entrés l'année 3	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation	Bénéficiaires ayant abandonnés ou ayant été exclus en cours de dispositif
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action					
Jeunes	24	34		58	30
Adultes	0	0		0	0
Nombre total de bénéficiaires	24	34		58	30

		Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques		
1. Jeunes		
Âge		
Moins de 6 ans		
6-10 ans		
10-16 ans		
16-18 ans		
18-25 ans	58	
Autres : <i>(préciser)</i>		
Autres : <i>(préciser)</i>		
Situation		
Elèves en pré-élémentaire		
Elèves en élémentaire		
Collégiens		
Lycéens en LEGT		
Lycéens en lycée professionnel		
Jeunes apprentis en CFA		
Étudiants du supérieur	58	
Demandeurs d'emploi		
Actifs occupés		
Autres : <i>(préciser)</i>		
Autres : <i>(préciser)</i>		
Niveau de formation		
Infra V		
Niveau V		
Niveau IV	58	
Niveau III		
Niveau III		
Niveau I		
Sexe		
Filles	58	
Garçons	0	
2. Adultes		
Qualité		
Parents		
Enseignants		
Conseillers d'orientation-psychologues		
Conseillers principaux d'éducation		
Conseillers d'insertion professionnelle		
Animateurs		
Éducateurs spécialisés		
Autres : <i>(préciser)</i>		
Autres : <i>(préciser)</i>		

		Réalisation
Autre information concernant les bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif		
1. Les jeunes bénéficiaires sont-ils inscrits et suivis par la mission locale (ML) ?		
Oui, tous les bénéficiaires directs sont inscrits et suivis par la ML		Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML
Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML		
Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML		
Echelle et territoire d'intervention de l'action mise en place		
1. L'action que vous menez dans le cadre de cette expérimentation est-elle à l'échelle :		
Communale (une ou plusieurs communes dans un même département)		Régionale
Départementale (un ou plusieurs départements dans une même région)		
Régionale (une seule région)		
Inter-régionale (2 et 3 régions)		
Nationale (plus de 3 régions) ?		
2. Votre territoire d'intervention inclut-il des quartiers politique de la ville ?		
Oui, la totalité de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville		Oui, une partie de mon territoire
Oui, une partie de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville		
Non, mon territoire d'intervention n'inclut pas de quartiers politique de la ville		

Remarques

Il n'existe pas de Mission Locale en Polynésie Française, mais le COSIP (Centre d'Orientation, de Stages, et d'Insertion Professionnel) de l'Université de Polynésie Française (UPF) joue un rôle similaire et important pour ses étudiants, en particulier pour les jeunes bénéficiaires du dispositif.

Restitution finale du porteur de projet
Annexe 2 - Calendrier de déroulement de l'expérimentation - Actions mises en œuvre

Numéro du projet	Description synthétique de chaque action	Durée en mois	Ressources humaines mobilisées			Ressources matérielles mobilisées		
			Effectifs	ETP	Type de personnel concerné (qualifications)	Achats	Prestations de services	Autre (préciser)
1. Préparation du projet	<i>Juillet-Aout 2012</i>							
Action n°1	Identifier les certifications professionnelles du CNAM dans les domaines porteurs d'emplois, en rapport avec les connaissances, aptitudes et compétences acquises par des étudiants de l'UPF, titulaires de baccalauréat professionnels.	1	1		VP-CEVE (Vice-Président de la Commission des Etudes et de la Vie Etudiante) ... avec l'aide de l'équipe du COSIP (Centre d'Orientation, de Stages et de l'Insertion Professionnelle) à l'UPF			
Action n°1A	<i>Analyser plus finement le marché du travail de PF en continu, avec l'aide de l'ISPF, du SEFI, du MEDEF, etc., pour déterminer les secteurs porteurs d'emplois;</i>	0,5	1					
Action n°1B	<i>Identifier les certifications professionnelles du CNAM qui offrent la meilleure adéquation entre l'offre et la demande de travail en Polynésie Française ;</i>	0,5	1					
2. Mise en œuvre du projet	<i>Août 2012-Juillet 2013 (1ère année universitaire) ; Août 2013-Juillet 2014 (2ème année universitaire)</i>					Imprimante		
Action n°2	Sélectionner un groupe de candidats potentiels à la rentrée, les inciter à se réorienter vers ces formations professionnalisantes, et favoriser leur réussite dans les formations choisies, en collaboration avec le CNAM.				VP-CEVE (96 HETD par an) ... et Assistante au VP-CEVE à l'UPF (mi-temps)			
Action n°2A	<i>Élaborer une série de tests d'évaluation de connaissances, d'aptitudes et de compétences acquises par les étudiants de l'UPF, néo-titulaires de baccalauréat professionnel ;</i>	1	2					
Action n°2B	<i>Mettre en œuvre ces tests le jour de la rentrée et analyser les résultats ;</i>	0,5+0,5	2					
Action n°2C	<i>Conduire des entretiens-conseils individuels avec les candidats potentiels pour les inciter à se réorienter vers les certifications en rapport avec leurs connaissances, aptitudes et compétences acquises ;</i>	1+1	2					
Action n°2D	<i>Organiser les unités d'enseignement des formations du CNAM choisies, sélectionner les enseignants, gérer les contrôles de connaissances, et surtout apporter un suivi personnalisé des étudiants inscrits pour améliorer leur réussite universitaire et professionnelle.</i>	9+9	2			Rémunération à un vacataire (UE de C2I) et Subvention au CNAM pour heures d'enseignement	Mise à disposition gratuite de biens et prestations (location salles)	
3. Achèvement du projet	<i>Aout 2013 (fin de la 1ère année universitaire) et Aout 2014 (fin de la 2ème année universitaire)</i>							
Action n°3	Tester l'efficacité de ce projet, au niveau du taux de réussite des étudiants dans ces formations, et au niveau de leur insertion professionnelle.				VP-CEVE (96 HETD par an) ... et Assistante au VP-CEVE à l'UPF (mi-temps)			
Action n°3A	Effectuer un suivi des étudiants inscrits volontairement dans ce programme, d'abord au niveau de leurs études, puis au niveau de leur insertion professionnelle ;	1	2					
Action n°3B	Analyser qualitativement ce suivi pour tester l'efficacité du dispositif.	1	2					

Restitution finale du porteur de projet
Annexe 3 - Liste des outils développés dans le cadre de l'expérimentation

Numéro du projet	APDOM3_4				
Nom de l'outil	Fonction (préciser si ce sont des outils de pilotage, de suivi, de communication, de formation, de sensibilisation, etc.)	Utilisateurs ou destinataires	Format (papier, électronique, etc.)	Transférable en dehors de l'expérimentation (oui/non)	
1	Questionnaires (QCM)	Outil d'évaluation du niveau des étudiants	Etudiants primo-entrants en L1	Papier	non (spécifique)
2	Lettre d'engagement moral envers le programme	Outil de sensibilisation aux objectifs du programme	Etudiants volontaires du programme	Papier	non (spécifique)